

ACTION URGENTE

UN HOMME QUI CLAME SON INNOCENCE RISQUE D'ÊTRE EXÉCUTÉ

L'exécution de Walter Barton est programmée pour le 19 mai 2020. Cet homme est incarcéré depuis 2006 dans le couloir de la mort du Missouri, aux États-Unis, pour le meurtre d'une femme commis en 1991, dont il continue de se dire innocent. Il a fait l'objet de cinq procès en 15 ans avant d'être déclaré coupable et condamné à mort. Plusieurs éléments jamais examinés par un jury lors de ses procès successifs, dont un avis d'expert, contredisent les principaux arguments de l'accusation qui ont abouti à la condamnation de Walter Barton. Si elle avait lieu, l'exécution du 19 mai serait la première aux États-Unis depuis que la pandémie de COVID-19 a été déclarée. Le gouverneur du Missouri, Michael Parson, peut octroyer une grâce à Walter Barton pour empêcher son exécution.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

**Michael L. Parson,
Missouri State Governor**

P.O. Box 720
Jefferson City, MO 65102, États-Unis
Tél. : (573) 751-3222
Fax : (573) 751-1495

Monsieur le Gouverneur,

Walter Barton doit être exécuté le 19 mai. Il a été condamné pour un meurtre commis en 1991, à l'issue de son cinquième procès – les deux premiers ayant été déclarés nuls et deux jugements ultérieurs infirmés en appel en raison de manquements commis par le parquet.

Walter Barton continue de clamer son innocence. Un avis d'expert jamais entendu par un jury lors de ses procès successifs réfute l'analyse des traces de sang relevées sur ses vêtements effectuée pour l'accusation et confirme l'explication de Walter Barton – avis que trois anciens jurés dans cette affaire auraient trouvé « déterminant », selon de récentes déclarations sous serment. D'autres éléments, mettant en doute la crédibilité d'un témoin clé qui a été l'un de ses codétenus, n'ont jamais été présentés au cours des procès.

La peine de mort est la négation absolue des droits humains. Depuis 1973, 167 personnes ont été libérées du quartier des condamnés à mort aux États-Unis après que leur innocence a été démontrée.

Si elle avait lieu, l'exécution de Walter Barton serait la première aux États-Unis depuis que la pandémie de COVID-19 a été déclarée. Je vous appelle à lui octroyer une grâce.

Veillez agréer, Monsieur le Gouverneur, l'expression de ma haute considération.

COMPLEMENT D'INFORMATION

Walter Barton a été déclaré coupable et condamné à mort en 2006 pour le meurtre d'une gérante de terrain de mobile homes âgée de 81 ans, tuée le 9 octobre 1991 à Ozark, dans le Missouri. Ce jugement a été prononcé à l'issue du cinquième procès dans cette affaire. Walter Barton continue de clamer son innocence et son exécution est programmée pour le 19 mai 2020.

Un avis d'expert jamais entendu par un jury lors de ses procès successifs réfute l'analyse des traces de sang relevées sur ses vêtements effectuée pour l'accusation et confirme l'explication de Walter Barton. Lors du procès, des témoins ont indiqué que Walter Barton avait découvert le corps de la victime en même temps que la petite-fille de cette dernière et un voisin. Walter Barton a informé la police que les petites taches de sang trouvées sur ses vêtements étaient probablement dues au fait qu'il avait tenté de retenir la petite-fille quand elle s'était dirigée vers le corps et que tous deux avaient glissé dans la pièce couverte de sang. Selon l'avis de l'expert engagé par l'accusation, les taches sur les vêtements provenaient d'un impact contre une source de sang ayant provoqué des éclaboussures et n'auraient pas pu être déposées de la façon décrite par Walter Barton. Cependant, un expert des scènes de crime et des traces de sang ayant procédé à une analyse complète des mêmes vêtements pour une requête en *habeas corpus*, qui a été rejetée, a conclu qu'aucune des taches trouvées dessus ne résultait d'éclaboussures lors d'un impact, mais qu'elles correspondaient plutôt à l'explication de Walter Barton. Il a également conclu que les vêtements pris à Walter Barton n'auraient pas pu être ceux portés par le meurtrier car il n'y avait que quelques taches très petites, alors que les vêtements du meurtrier auraient été maculés de sang au vu du nombre et des types de blessures infligées à la victime. Trois jurés des procès de l'affaire ont récemment signé des déclarations sous serment indiquant que la nouvelle analyse des traces de sang aurait été « déterminante » pour eux. D'autres éléments décrédibilisant un codétenu ayant témoigné lors du cinquième procès n'ont jamais été présentés non plus à un jury, à cause de manquements des avocats qui ont défendu Walter Barton en première instance. Le 27 avril 2020, la cour suprême du Missouri a refusé de prononcer un sursis pour son exécution, en estimant que ces informations ne représentaient qu'un « avis d'expert concurrent » et de « simples éléments décrédibilisants » qui mettaient à mal la théorie de l'accusation mais ne prouvaient pas son innocence.

Walter Barton a été jugé à cinq reprises, les deux premiers procès ayant été déclarés nuls (le premier avant même son ouverture et le deuxième faute d'unanimité des jurés sur le verdict), les deux suivants ayant abouti à un verdict de culpabilité et une condamnation à mort qui ont été annulés en appel en raison de manquements commis par le parquet, et le cinquième et dernier procès s'étant soldé par un verdict de culpabilité et une condamnation à mort en 2006. Le dernier jugement a été confirmé de peu par la cour suprême du Missouri en 2007, par quatre voix à trois. L'un de ses juges, Michael Wolff, a écrit dans son avis minoritaire : « Depuis le premier procès déclaré nul en 1993, au long des trois procès menés à leur terme, des procédures en appel, des multiples recours, on constate une suite d'incidents et de méfaits qui, ajoutés les uns aux autres, donnent une piètre image de la justice pénale. »

Si elle avait lieu, l'exécution de Walter Barton serait la première aux États-Unis depuis que la pandémie de COVID-19 a été déclarée. Le Texas, seul autre État dans lequel des exécutions programmées auraient légalement pu se dérouler depuis qu'un état d'urgence sanitaire a été déclaré en raison du COVID-19, a suspendu ou reporté les six exécutions concernées. Lorsqu'elle a rejeté la demande de sursis de Walter Barton le 27 avril 2020, la cour suprême du Missouri a refusé d'examiner son autre demande en faveur d'un report de son exécution en raison des risques sanitaires liés à la pandémie de coronavirus.

La peine de mort est la négation absolue des droits humains et Amnesty International y est opposée en toutes circonstances. Depuis 1973, 167 personnes ont été libérées du quartier des condamnés à mort aux États-Unis après que leur innocence a été démontrée. À ce jour, 106 pays du monde ont renoncé à la peine de mort pour tous les crimes, et plus des deux tiers ont aboli ce châtiment en droit ou en pratique.

LANGUE À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : anglais

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 19 mai 2019

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Walter Barton (il)